



---

N<sup>o</sup> 17. — 25 Août 1823.

---

## ÉCLAIRS.

*Le peuple célébrant la fête du Père du peuple. — Le cri de vive le Roi! retentissant depuis les colonnes d'Hercule jusqu'à Paris. — Le rocher des Pyrénées roulant sur les infidèles. — Petite chronique. — La démocratie subissant, en Prusse, l'ostracisme. — Ventre affamé n'a pas d'oreilles, ou la capitulation des cortès. — Les traîtres et les lâches. — Le Duc national. — Les Don Quichottes modernes attaquant les télégraphes. — La multiplication des sang-sues. — Les merveilles du dix-septième siècle. — Ce qui fut bon jadis le sera toujours.*

---

### LE 25 AOUT, VIVE LE ROI!

« Bientôt on célébra le trépas d'un roi de France,  
« comme un nouveau triomphe pour la religion, comme  
« une nouvelle gloire pour la patrie; et l'anniversaire du  
« jour où Louis IX expira, devint dans la suite, une  
IX.

« des fêtes solennelles de l'Église chrétienne et de la  
« monarchie française (1). »

Saint-Louis fut vaillant comme David et juste comme Salomon. Sa réputation de vertu était si grande, même de son vivant, qu'il fut révééré du monde entier ; mais jamais l'ascendant de cette vertu ne se fit mieux sentir que durant la fatale expédition du saint Roi en Égypte : aussi, continue l'historien des Croisades, l'Europe entière confirma-t-elle ces paroles contenues dans la bulle de canonisation : *Maison de France, réjouis-toi d'avoir donné au monde un si grand prince ; réjouis-toi, peuple de France, d'avoir eu un si bon Roi !*

Cependant la fête de Saint-Louis cessa d'être célébrée en France pendant l'espace d'un quart de siècle, depuis 1789 jusqu'en 1814. La solennité de ce jour fut proscrite. L'assemblée nationale, qui, le 21 août 1789, avait lancé sa fameuse Déclaration des Droits de l'homme, sous les auspices, non de Dieu, mais de l'*Être-Suprême*, cette assemblée, qui avait établi en principe que la souveraineté résidait essentiellement dans le peuple, crut devoir pourtant aller complimenter Louis XVI le jour de sa fête. Ce fut son dernier acte de déférence et de respect envers le Roi.

Une députation de soixante de ses membres se rendit aux Tuileries. « Sire, dit l'orateur, le monarque dont la  
« religion célèbre aujourd'hui les vertus était, comme  
« vous, l'ami du peuple. Comme vous, sire, il voulait  
« la liberté française, mais il ne put en être le restau-  
« rateur. Cette gloire, réservée à Votre Majesté, lui  
« donne un droit immortel à la reconnaissance, à la  
« tendre vénération des Français. Ainsi seront à jamais  
« réunis le nom de deux rois qui, dans la distance des

---

(1) *Histoire des Croisades* ; par M. Michaud, de l'Académie française.

« siècles , se rapprochent par des actes de justice les plus  
 « signalés en faveur de leur peuple. Sire , l'assemblée na-  
 « tionale a suspendu quelques instans ses travaux pour  
 « satisfaire à un devoir qui lui est cher , ou plutôt elle ne  
 « s'écarte point de sa mission : parler à son roi de l'amour  
 « et de la fidélité des Français , c'est s'occuper d'un intérêt  
 « vraiment national , c'est remplir le plus pressant de leur  
 « vœux. »

Si l'on demande quel est l'orateur qui s'exprimait ainsi , qui traçait ce parallèle si bien confirmé entre Saint-Louis et son pieux successeur Louis XVI ; qui considérait enfin comme un intérêt national les vœux des Français d'alors pour ce même monarque ; si l'on nous presse de dire quel était cet homme qui parlait ainsi , nous sommes forcés de nommer ce Pelletier de Saint-Fargeau qui , quatre ans plus tard , vota la mort du prince dont il avait fait un portrait si juste ; qui assassina comme tyran le même monarque qu'il avait salué du titre si vrai d'*ami du peuple* , et dont il avait comparé les hautes vertus à celles de Saint-Louis. Au récit d'une action si noire , en voyant une telle hypocrisie , chacun recule épouvanté. Eh bien ! si Pelletier de Saint-Fargeau , au lieu de mourir de la main de *Paris* , eût terminé sa carrière de nos jours , nous aurions vu *le Constitutionnel* et autres journaux jacobins lui décerner , comme à Carnot , le titre de grand citoyen.

Mais ces tristes réflexions , que nous n'avons pu éloigner de notre esprit au milieu même des préparatifs de la fête de Saint-Louis , sont intempestives et ne doivent pas nous occuper longuement. Le corps de l'État vient complimenter aujourd'hui le descendant de Saint-Louis ; le monarque entendra l'expression des vœux que la France forme pour lui et pour sa noble dynastie. Parmi les magistrats qui auront l'honneur de haranguer le Roi , on verra l'illustre premier président de la Cour de cassation , le vénérable comte de Seze , défenseur , avec Malesherbes ,

\*

de l'infortuné Louis XVI. Les paroles qui seront proférées par ce digne magistrat seront pleines de sincérité et surtout en harmonie avec la noble conduite de l'orateur.

Mais sous quels auspices favorables la fête du Roi n'est-elle pas célébrée cette année ? Un Prince qui porte aussi le nom de Louis, qui est brave, pieux et juste comme le saint Roi, achève dans ce moment une glorieuse expédition, non contre les sarrasins, mais contre des ennemis mille fois plus dangereux que les sectaires de Mahomet. Aujourd'hui même Mgr le duc d'Angoulême reçoit dans son camp les vœux et les hommages de 30,000 soldats français, et cela à la vue de cette terre d'Afrique, qui rappelle si bien la bravoure et la piété de son aïeul Saint-Louis. Cette armée, qui salue aujourd'hui son général, comme nous saluons notre Roi, forme un contraste frappant avec ces factieux qui, dans Cadix, retiennent un Bourbon prisonnier. Mais la fête de Saint-Louis est l'époque présumée où la captivité du roi Ferdinand doit prendre fin. Ainsi, le jour n'est pas éloigné où Mgr le duc d'Angoulême doit ramener le monarque espagnol dans Madrid, après avoir écrasé de ses mains victorieuses la dernière tête de l'hydre révolutionnaire. Tels sont les heureux événemens qui doivent précéder ou suivre de bien près la fête du Roi de France. Toujours est-il certain que, le 25 août, un cri d'espérance et d'amour retentira depuis Cadix jusqu'à Paris. La France et l'Espagne n'ont qu'une voix et qu'un même sentiment pour crier *Vive le Roi !*

---

## LETTRES TURQUES.

### QUATRIÈME LETTRE.

( *A Nabi Effendi, à Stamboul.* )

Je m'imagine déjà la surprise que tu éprouveras en recevant cette lettre, écrite au milieu de l'Espagne, et

en voyant la rapidité avec laquelle je parcours les royaumes des Francs.

Tu te souviens, Nabi, du temps où nous nous instruisions ensemble de l'histoire du monde ; nous recherchions surtout, avec un vif intérêt, dans les écrits des savans, les traces de ces premières familles du genre humain dont les divers empires ont tiré leur origine. Le voyage que je fais en ce moment m'a déjà fourni, sur ce sujet, des remarques assez curieuses.

Il existe aux frontières de France et d'Espagne un peuple particulier, qui se nomme lui-même *Euscalde*, et que les autres appellent Basque ou Vascon. Ce peuple occupe un territoire divisé entre les deux royaumes, et forme à lui seul la population de trois grandes provinces espagnoles, la Biscaye, le Guipuscoa et l'Alava. C'est une sorte de confédération républicaine dont le roi d'Espagne n'est que le seigneur suzerain. En temps de guerre, il en retire des secours d'hommes armés, qui retournent chez eux aussitôt que la paix est faite. Ces provinces, auxquelles se réunissent ordinairement la Navarre et l'Arragon, comprennent plus de la cinquième partie du peuple espagnol. Elles se gouvernent elles-mêmes, le roi n'y perçoit point les tributs par ses propres agens, il n'y nomme point les juges, il n'y recrute point ses armées. Les Basques sont, après les Hongrois, le peuple de l'Europe dont l'indépendance et les coutumes ressemblent le plus à nos provinces tributaires d'Asie. Les hommes ici sont tellement libres, que les femmes de la Castille, lorsqu'elles sont enceintes, viennent se délivrer sur le territoire des Basques afin de procurer à leurs fils les franchises des naturels de ces provinces.

Les Basques se disent aborigènes, ce qui ne veut pas dire qu'ils soient nés du sein de la terre qu'ils habitent : cela signifie seulement qu'ils la possédaient antérieurement à l'arrivée de tous les autres peuples de l'Occident.

Leur sang ne s'est point mêlé avec celui de leurs voisins ; leur langue a conservé la simplicité et la rudesse des premiers âges. J'ai remarqué une grande analogie entre quelques mots de cette langue et des mots tartares qui ont la même signification , ce qui me porterait à croire que les *Euscaldes* sont venus du Caucase , à l'époque des premières migrations des enfans de Japhet.

Ce peuple, qui bâtit peu de villes, et qui vit pastoralement, dispersé dans les vallées et sur le penchant des montagnes, a donc vu, sans cesser d'être lui-même, les invasions successives d'une foule de peuples qui ont disparu depuis. D'abord les Celtes ou Gaulois, dont le mélange avec une portion des indigènes donne lieu à la dénomination de Celtibères : ensuite les Phéniciens et les Carthaginois, dont les Basques retiennent encore des traditions, tels que certains mots du langage punique qui leur servent à exprimer des objets d'arts et de luxe que les antiques marchands de Tyr leur ont fait connaître. Plus tard, les Romains, sous le règne brillant d'Auguste, tinrent à honneur d'obtenir l'alliance des Basques, et les traitèrent comme des confédérés. Les Vandales ne firent que traverser ce pays, où leur rage de détruire ne pouvait s'exercer que sur d'humbles cabanes. Les Goths, maîtres ensuite de toute l'Espagne, n'osèrent ou ne purent attenter à l'indépendance de ces Provinces. Les Sarrasins victorieux, qui poussèrent leurs conquêtes jusqu'au cœur de la France, ne réussirent point à subjuguier la Biscaye ; et Pésage, dernier défenseur de la monarchie gothique, réfugié dans les cavernes des Asturies, se servit du secours des Basques pour recommencer la conquête de l'Espagne.

J'ai vu, Nabi ( et jamais cet aspect ne sortira de ma mémoire ), j'ai vu le lieu où le croissant, qui venait de triompher des bords du Guadalète à ceux de l'Ebre, éprouva son premier revers. Deux mille Sarrasins, con-

duits par un chef intrépide , allaient surprendre l'asile où les débris des guerriers de la croix s'étaient réfugiés. Il fallait , pour y arriver , traverser une vallée profonde et gravir ensuite les flancs escarpés d'une roche d'une prodigieuse hauteur. Les Basques , préparés à l'avance , s'étaient postés près du sommet. L'armée musulmane , qui avait parcouru l'horrible défilé en s'étonnant de n'y rencontrer personne , découvre enfin cette multitude de montagnards. Les Sarrasins s'avancent au pied du précipice , et se resserrent dans un étroit espace , pour se mettre à couvert des traits et des pierres lancés par l'ennemi , qui les provoque et les défie. Déjà , irrités de ses insultes , ils se disposent à forcer le passage , lorsque tout à coup , ô désastre ! un bruit sourd se fait entendre ; un nuage de poussière descend dans la vallée ; l'énorme rocher , que des milliers de mains avaient miné avec un art perfide , cédant à tant d'efforts réunis , se détache du sommet , s'incline sur sa base et se précipite avec fracas. Mille cris de victoire retentissent du haut des montagnes : au fond du vallon règne un profond silence. La mort n'a pas manqué une seule de ses victimes. Depuis ce temps , un ruisseau s'est fait jour au pied de la roche renversée : il commença , dit-on , par rouler du sang. Aujourd'hui , à la suite de violens orages , les pasteurs retrouvent , près de sa source , des os humains et des fragmens d'armures. J'ai emporté de ce lieu , de lugubre mémoire , un tronçon d'épée dévoré par la rouille. Cette arme était peut-être venue , de nos industrieuses cités de la Syrie , périr inutilement avec son ambitieux possesseur , dans une vallée sauvage de la Biscaye. O néant des projets humains ! qui sait , hélas ! où mes restes reposeront dans mille , dans cent , peut-être dans moins de dix années ? Heureux celui qui peut passer sa vie sous le toit où il prit naissance , qui s'éveille et s'endort chaque jour au milieu des objets de ses jeunes affections et de ses premières habitudes !

Lorsque tu es mollement assis dans le kiosk de ton jardin, Nabi, ton œil découvre, au delà du Bosphore, le lieu sacré où ta dépouille mortelle reposera jusqu'au grand jour, sous la garde des deux anges, tandis que moi, errant parmi les chrétiens, exposé chaque jour à mille accidens, à celui même d'une mort imprévue, je ne puis m'accoutumer à l'idée de périr dans l'abandon. Que la volonté de Dieu soit faite ! Mais occupons-nous de sujets moins sérieux.

Les mœurs du peuple Basque sont dignes de la simplicité des premiers temps. Les hommes sont forts et agiles, les femmes gaies et bien faites. Les deux sexes vivent et habitent pêle-mêle, sans que l'innocence ait à rougir de ce mélange. On me racontait dernièrement, comme une chose toute naturelle, le trait suivant : Un jeune Basque, surpris un soir par l'orage, dans les montagnes, réclame un asile sous le toit isolé d'un pasteur. Accueilli, suivant l'usage, il prend place au foyer, et partage le repas commun. Deux seuls lits se trouvaient dans la cabane. Le lit nuptial était occupé par le pâtre et sa femme, dans l'autre reposait leur jeune et belle fille. Le nouvel hôte est invité à partager la couche virginale, y prend place, dort, et se lève avec le jour sans avoir même pensé qu'il fût possible de violer l'hospitalité. Cette anecdote, Nabi, te paraîtra étrange : il est vrai que si tu avais voyagé, ainsi que moi, chez les pasteurs de l'Arabie, tu aurais moins de peine à croire à ce récit. L'amour se traite ici sérieusement, et la plus légère faveur ne s'accorde qu'après de longues épreuves.

Les divertissemens de ce peuple sont innocens comme ses mœurs. Les combats sanglans de taureaux, ces jeux cruels qui font les délices des autres habitans de l'Espagne, plaisent moins aux Basques que certaines représentations historiques ou fabuleuses appelées *pastorales*, lesquelles ne sont autre chose que ces informes essais

dramatiques du moyen âge, que l'on nommait, chez les Francs, des *mystères*. J'ai assisté, en passant la frontière de France, à une de ces représentations, qui m'a paru assez amusante. Sur une pelouse ombragée par des chênes, un théâtre assez vaste avait été dressé. Les acteurs étaient au nombre de plus de cent, et un millier de spectateurs, rassemblés depuis le matin, étaient assis sur l'herbe. Le sujet de la pièce était la conversion de l'empereur Constantin au christianisme; mais le poète s'était peu occupé de la vérité et même de la vraisemblance historique, ainsi que tu vas le voir.

Constantin, encore païen, était amoureux de sa propre fille, qu'on appelait *Sainte-Hélène*, et voulait à toute force l'épouser. Celle-ci, au contraire, avait entrepris de le convertir. Le fier empereur, outre l'appui de sa mère, furieuse païenne, et protectrice de ses amours incestueux, avait encore obtenu le secours d'une armée infernale, composée de cavalerie, d'infanterie et d'artillerie; ces démons, armés de cornes, de griffes, de canons et de fusils, faisaient des sauts périlleux et combattaient contre l'armée céleste, que Sainte-Hélène commandait. Un tintamarre effroyable réduisait enfin au silence l'enfer, et l'empereur qui se convertissait; et la cérémonie de son baptême formait le dénouement de la pièce, qui avait duré depuis le milieu du jour jusqu'au soleil couchant, à la grande satisfaction, bruyamment manifestée, des nombreux spectateurs.

Une autre cérémonie, bien plus importante, eut lieu lors de mon passage à Vittoria. Celle-ci tient à la constitution même du pays, et ce n'est pas un simple divertissement comme la précédente.

En 1232, les provinces basques, unies à la Navarre, résolurent de recourir à la protection d'Alphonse XI, roi de Castille, pour échapper au joug d'un petit tyran na-

varrois , nommé le comte de Salvatierra , qui menaçait de les opprimer et de détruire leurs privilèges , c'est-à-dire leurs libertés et leur indépendance. Alphonse partit de Burgos , sa résidence , et vint sur les bords d'une petite rivière nommée la Hama , qui coule à quelques milles de Vittoria. Les chefs des provinces et les députés du peuple s'étaient rassemblés sur la rive opposée , pour prêter foi et hommage au roi , sous condition qu'il protégerait leurs droits , franchises et privilèges. Alphonse s'avança à cheval , jusque vers le milieu du ruisseau , et jetant alors une feuille de papier dans le courant , il s'écria : « Je jure  
« pour moi et pour mes successeurs que vos privilèges  
« seront conservés aussi long-temps que le papier ne  
« remontera point ici contre le fil de l'eau. »

Chaque année , depuis ce temps , le lendemain du solstice d'été , jour anniversaire de l'événement , les députés des provinces , les autorités des villes , les alcades , et une foule immense de peuple , tous accourus de 20 lieues de distance , se réunissent sur les bords du ruisseau ; l'alcade mayor , ou principal député , s'avance , à cheval , jusqu'au milieu du courant , jette un papier , et tous les yeux s'y dirigent pour observer s'il suit le fil de l'eau. Ce point reconnu , mille cris de joie se font entendre ; on dresse un firman pour constater que le papier a suivi sa route accoutumée ; un courrier le porte aussitôt au roi , à Madrid , et le monarque répond : « Puisque le fait est  
« ainsi , vos droits et franchises sont conservés jusqu'à  
« l'année prochaine. »

Ceci , Nabi , n'est point une vaine cérémonie : j'ai vu l'enthousiasme des assistans ; j'ai vu l'incroyable attachement de ce peuple pour tout ce qui lui rappelle son antique origine , pour ses libertés , ses usages , ses mœurs ; et j'ai souri de pitié en songeant aux efforts qu'on a voulu faire , il y a quelques années , pour le réduire sous le

joug de ces formes despotiques et de cette administration centralisée que la révolution a introduites en France, et dont je te parlais dans ma première lettre.

---

### PETITE CHRONIQUE POLITIQUE.

On a dit déjà souvent que notre siècle était le siècle de l'intrigue : on avait bien sans doute déjà donné ce sobriquet à quelques autres époques, mais peut-être avec moins de raison qu'à la nôtre. On conçoit facilement notre prééminence à cet égard : nous vivons dans un temps où, le mouvement révolutionnaire ayant tout jeté dans la confusion, c'est une nécessité que chaque chose cherche une place au milieu de ce désordre universel. Ainsi, chacun voulant se placer le plus haut possible, on se coudoie, on se heurte ; et les journaux, qui ne sont en quelque sorte que les *mercuriales* de ce vaste marché où la moitié de la société spéculé sur l'autre moitié, doivent offrir dans leur ensemble un peu de ce désordre et de cette confusion qui caractérisent les tableaux qu'ils sont chargés de peindre.

L'examen des questions qui sont soulevées chaque jour demanderait la vie entière de l'homme studieux : car la guerre des idées est en permanence. La vie intellectuelle est comme accablée de cette foule d'alimens de toute espèce qui lui sont offerts : il faut donc, autant que faire se peut, ne prendre que la quintessence de chacun d'eux, si l'on ne veut pas s'exposer à mourir d'indigestion.

Et quand on vient à considérer, dans cette multitude innombrable d'idées, combien sont inépuisables les formes de l'intelligence, l'esprit voudrait pénétrer dans une espace sans limites pour y découvrir avec une sorte d'épouvante la source première d'où émane cet océan intellectuel. En présence de ce terrible examen où l'esprit se scrute lui-même, ne craignez pas qu'il soit porté à chercher la solution de ces grands mystères dans la matière.

Pauvres philosophes du dix-huitième siècle, où en êtes-vous avec vos sens, avec votre organisation et votre matière qui *pourrait penser* ! En vérité, on dirait qu'au lieu d'entrer dans la salle du spectacle, vous vous êtes amusés à bavarder à la porte.

Ces réflexions m'entraînent beaucoup plus loin que je ne voulais : car me voila en présence de l'infini, et je voulais dire un mot de l'emprunt de la régence d'Espagne ! Sans doute les banquiers de Paris et de Londres me riraient au nez si je leur parlais de l'infini, eux qui ne connaissent qu'un abîme, la *hausse* quand ils jouent à la *baisse*, la *baisse* quand ils jouent à la *hausse* ; mais la *Quotidienne*, à qui je vais emprunter quelques idées et non pas des piastres, me comprendrait.

Cette feuille a très-bien expliqué, dans un article qui porte la date du 19 août, l'intrigue exercée par les banquiers anglais pour éloigner de quelques jours le discrédit complet dans lequel va tomber l'emprunt des cortès. Ces messieurs ont supposé un nouvel emprunt de dix millions de la part des géôliers de Ferdinand ; et comme cet emprunt, malgré la tactique des fausses nouvelles, ne pouvait prendre aucune consistance, ils ont imaginé d'accoler à chacune des obligations une valeur égale à l'*omnium* ou rente anglaise, à titre de garantie : par ce moyen, l'opération fictive a eu un succès d'un jour. Ce tour de force n'a pu en imposer à la clairvoyance des banquiers français : malgré ces menées, l'emprunt royal d'Espagne connu sous le nom d'emprunt *Gebhard* obtient le plus grand succès et bat en ruines l'emprunt des cortès, puisqu'une de ses conditions principales est l'annulation de tous les emprunts faits par les cortès de Cadix. Les royalistes doivent donc voir dans cette circonstance une nouvelle preuve que les opinions monarchiques sont des opinions européennes, et que le radicalisme ne se soutient plus que par des héros qui fuient et des banquiers qui se ruinent.

Tandis que les banquiers anglais jettent leur fortune au vent, le roi de Prusse donne à son peuple des lois monarchiques, qui ont pour objet de régler l'ordre des assemblées des états et les droits d'élection. *Le Courrier Français*, pour faire diversion aux douleurs qu'il éprouve en regardant l'Espagne, jette tout à coup un regard furieux sur la Prusse; il tance vertement le monarque infortuné de ce pays insensible aux charmes des révolutions; et le voilà qui taxe la nouvelle loi d'être *féodale*, d'être instituée au profit du pouvoir monarchique, d'être gothique, enfin, *puisqu'elle fonde uniquement l'élection sur la propriété, sans tenir aucun compte de l'instruction, des lumières et de toutes les conditions de l'aristocratie mobile.* *La Gazette de France* prétend que *le Courrier* donne des coups de fouet en l'air, et tout le monde est du même avis. Elle va plus loin, elle l'accuse d'avoir dit autant de bévues que de mots. Elle prouve cette thèse un peu dure, par  $a + b$ , en faisant voir que la loi dont il s'agit n'est pas féodale: car..... il y a deux espèces de féodalité, la *féodalité pure* et la *féodalité mitigée*; or, la loi du roi de Prusse n'appartient ni à l'une ni à l'autre espèce, donc *le Courrier Français* ne sait ce qu'il dit. La conséquence est de rigueur; mais elle n'est pas plus honnête que l'*antécédent*.

Secondement, *le Courrier* accuse la loi de contenir une modification au profit de la monarchie. Belle nouvelle, s'écrie *la Gazette*, que dans un gouvernement monarchique on tienne compte des intérêts de la monarchie. Deuxième bévue du *Courrier*.

Enfin *la Gazette* trouve, dans le troisième grief allégué par *le Courrier*, deux bévues au lieu d'une, ce qui nous fait une bonification d'une bévue, et quatre au lieu de trois qu'on nous avait promises. Elle dit que, quoique la féodalité pure eût pour base le domaine ou la propriété, il n'est point vrai que, même dans cet ordre de choses, les

*supériorités intellectuelles* fussent mises en oubli. Mais ce que la *Gazette* aurait dû ajouter, c'est que ces *supériorités* se trouvent nécessairement dans la propriété, depuis la *moyenne* jusqu'à la plus *élevée*. Hors de là il ne reste que l'industrie commerciale : car l'industrie purement intellectuelle se résout toujours en propriété quand elle n'en sort pas. Or on sait que l'industrie commerciale est un peu lourde, et qu'un comptoir est le *somnifère* de l'esprit.

A propos d'esprit qui s'endort, j'aurais bien envie de parler du *Courrier Français*, et de son article intitulé : *De ce qu'on peut attendre du gouvernement des partis, en tant que majorités ou que minorités*. Cet article est cependant bien curieux, non parce qu'on y voit de belles et bonnes choses, mais parce qu'on y voit un peu de tout : c'est une véritable *lanterne magique*. Ainsi on y verrait comme *quoi les minorités ayant exécuté des choses justes et mémorables, elles ont répondu à un grand besoin social du temps et de l'époque, et que par le fait même de leur administration, prenant le caractère de majorités, elle y ont trouvé les seuls élémens de leur force*. Je défie toutes les minorités passées et à venir de deviner de si hautes et aussi inintelligibles pensées. Tout le reste de l'article est de la même lucidité, et doit être extrêmement beau pour ceux qui auront le bonheur de le comprendre.

*Le Drapeau blanc* a cet avantage surtout sur le *Courrier*, en ce qu'il est extrêmement clair. On dit même que depuis quelque tems le *Journal des Débats* n'aime pas du tout ce genre de lucidité. *Le Drapeau* en revient sans cesse à l'université : aurait-il envie de faire recommencer ses classes au *Journal des Débats*.

Ces discussions occupent l'intermède précurseur du dénouement des affaires d'Espagne. Les momens paraissent longs aux royalistes, parce qu'ils attendent la délivrance

d'un roi ; ils paraissent courts aux libéraux , parce qu'ils sentent que la fin de leur règne approche.

C. D\*\*\*.

---

### LETTRE SUR PARIS.

Nos partisans de troubles ont éprouvé dernièrement un grand déplaisir en lisant dans les feuilles publiques l'acte constitutif que le roi de Prusse a donné aux provinces de Brandebourg et de Basse-Lusace. Il devient évident que les puissances du Nord de l'Europe, instruites par les événemens qui ont troublé la paix du Midi, se mettent en mesure de repousser l'esprit révolutionnaire. La conduite de l'empereur Alexandre à Vérone, et ce que vient de faire le successeur du grand Frédéric, ne laissent plus aucun doute sur les intentions de ces monarques. Le temps est passé où le corps philosophique envoyait un Diderot à Pétersbourg, un d'Alembert à Berlin, pour faire la leçon aux souverains de ces contrées. Alors le patriarche de Ferney s'écriait dans son enthousiasme :

C'est du Nord aujourd'hui que nous vient la lumière !

On assure que, dans la prochaine édition compacte des œuvres de Voltaire, M. Touquet sera prié de supprimer ce vers devenu mensonger, surtout depuis le dernier édit du roi de Prusse.

Une de nos feuilles sinistres exprime l'inquiétude de savoir si les *états* nouvellement créés par S. M. prussienne auront voix consultative, ou s'ils jouiront du veto absolu. On aperçoit dans cette question le regret de ne pas voir dans les mains des états-généraux de la Prusse le pouvoir monstrueux que s'étaient arrogés feu les cortès, pouvoir qui ne laissait pas même au roi d'Espagne le droit de nommer un commis d'administration. Si nos libéraux veulent être fixés sur le degré de démocratie que comporte le nouveau droit public de la Prusse, ils n'ont qu'à jeter les yeux

sur la forme du gouvernement du Hanovre. C'est le système adopté pour l'administration de ce royaume qui a servi de modèle à S. M. prussienne ; et il faut la féliciter, lorsqu'elle a songé à constituer ses peuples , de s'être réglée, non sur des théories désastreuses, mais sur une forme de gouvernement appropriée aux mœurs et aux habitudes des peuples de la Germanie.

Le chapitre des élections de la Prusse est encore un grand crève-cœur pour nos libéraux français. Ceux-ci commencent à entrevoir que le système électoral adopté pour la Marche et la Lusace amènera difficilement aux états-généraux prussiens les Manuel et les B. Constant de ces contrées ; et vous concevez que dès lors il n'y a plus , selon nos libéraux , la moindre liberté en Prusse. Quelle douleur en effet de ne pouvoir créer là comme chez nous un côté gauche bien turbulent, bien scandaleux ! En résultat , l'édit que le roi Frédéric Guillaume a rendu le 5 juin dernier renverse toutes les espérances que le libéralisme avait fondées sur les Etats de ce prince. L'esprit révolutionnaire est traité sur les bords de la Sprée avec la même rigueur que sur les rives du Guadalquivir.

Les journaux vous ont appris la mort récente de plusieurs de ces hommes qui ont joué un rôle plus ou moins important , plus ou moins fâcheux pendant la durée de nos troubles civils. Il est à remarquer que tous ces hauts personnages laissent à leurs très-obscurs héritiers des fortunes considérables. Faut-il s'en étonner : ne savons-nous pas que tous nos révolutionnaires étaient des Crassus et des Verrès bien plus que des Aristides. A toutes les époques de nos dissensions civiles , nos soi-disant patriotes trafiquèrent de la patrie et la vendirent à leur profit. Robespierre , le Directoire , Buonaparte , la leur achetèrent tour à tour avec des places , des pensions et des dignités. Quel dommage qu'un si beau trafic ne puisse

pas se continuer ! Il servirait à réparer les pertes que font ceux de nos libéraux qui ont joué à la baisse. Ces modernes Brutus, si dévoués à leur patrie, ces Français par excellence, rappellent ce gentilhomme étourdi et grand joueur, qui, passant un jour devant un château qu'il avait vendu, s'écriait en poussant un profond soupir : *Ah ! que je te remangerais bien encore !*

Tout annonce que la fête du Roi sera célébrée d'une manière brillante à Paris. L'an passé, à pareille époque, la statue de Louis-le-Grand fut remise sur la place des Victoires. On regrette que les bas-reliefs du piédestal n'aient pas encore été achevés. L'un d'eux doit représenter le passage du Rhin. L'hommage rendu au grand monarque serait complet si l'on gravait en lettres d'or, sur l'un des côtés du piédestal, la liste des mémorables créations que nous devons au grand siècle. Là figureraient l'établissement des Invalides, Versailles, le canal du Midi, les ports de Brest, de Toulon, de Rochefort, la colonnade du Louvre, et ce triple rang de places fortes qui défend nos frontières du Nord. En lisant cette glorieuse nomenclature, la génération présente apprendrait du moins ce qu'elle ignore, que la France a possédé des hommes de génie bien avant l'an de grâce 1789. Z.

Paris, 24 août 1823.

---

**PETIT PROJET D'UN GRAND TRAITÉ DE PAIX,**  
OU CONTRAT D'ASSURANCE PERSONNELLE.

Informées par le *Morning-Chronicle*, par le *Constitutionnel*, par le *Courier*, par le *Pilote*, que, sans s'en douter, ils étaient vainqueurs et triomphans sur tous les points de la Péninsule, les cortès se sont figuré que c'était le moment de négocier avantageusement, et même de dicter aux vaincus, les Français, des conditions pro-

pres à rehausser un peu la *révolution*, singulièrement compromise aux yeux des peuples par quelques légers revers momentanés. Ces petits échecs sont l'occupation armée de l'Espagne, la fuite et le blocus du *gouvernement constitutionnel*, la ruine, le saccage, le gaspillage de toutes les pierres de la *constitution*, l'accueil fait aux baïonnettes étrangères, la soumission des coryphées du parti libéral, et autres petites bagatelles propres à persuader au vulgaire que la cause des *patriotes* était, sinon totalement perdue, du moins furieusement aventurée.

En conséquence, donc, des innombrables victoires et des succès inouïs qu'ils ont obtenus dans leurs journaux, les vingt ou trente membres qui restent encore de l'assemblée cortésienne viennent de dresser le petit projet d'*arrangement*, de *transaction*, d'*accommodement*, dont la teneur suit, et au moyen duquel tout peut se passer pour le mieux et à l'amiable entre la monarchie et la révolution.

### *Clause fondamentale*

Les cortès, parquées inhumainement dans Cadix, n'entendront absolument à aucune proposition avant qu'au préalable les Français ne leur aient expédié des vivres. Cette clause émane du grand principe que : *Ventre affamé n'a pas d'oreilles*.

### Article I.

N'ayant révolutionné le pays, trouble la paix publique, causé l'invasion étrangère et produit la guerre civile que pour le plus grand bonheur de la nation, il sera reconnu et déclaré que les cortès ont bien mérité de la patrie.

### Art. II.

Il leur sera permis, comme cela s'est toujours pratiqué en pareil cas, de se partager et d'emporter le produit des contributions, des taxes, des réquisitions frappées par eux sur le peuple, dans les intérêts de ce même peuple

pour lequel ils se sont si cruellement compromis, en voulant le rendre heureux malgré lui.

Art. III.

Les richesses des couvens, les dépouilles des églises et en général tout ce qui leur provient du clergé, leur sera laissé en toute propriété. Les ornemens et vases sacrés qu'ils n'auraient pas le temps de traîner avec eux seront fondus et affectés à l'érection d'une statue en leur honneur.

Art. IV.

Quoique dans l'attitude la plus imposante, quoique dans la situation la plus prospère, quoique sur un pied qui leur permettrait de dicter des lois et même de rentrer avec ovation dans la capitale des Espagnes, les cortès consentent à fuir, à condition qu'avant de s'exiler on leur livrera le baron d'Eroles, le Trapiste, Romagosa et tous les membres de la régence, pour en faire ce que bon leur semblera.

Art. V.

Les cortès, avant de partir, veulent se donner un plaisir qu'on ne saurait leur refuser, celui de faire noyer deux ou trois cents prêtres et fusiller quatre ou cinq cents gardes royaux espagnols.

Art. VI.

Il est bien entendu que les cortès auront à leur disposition deux des meilleurs vaisseaux de la flotte française, qui les transporteront partout où la fantaisie leur prendra de s'arrêter. Si c'est en France, des berlines seront disposées pour les recevoir et les conduire à Paris, au sein du comité directeur, à qui leur éloquence, leur courage et leurs talens peuvent ne pas être indifférens.

Art. VII.

La dignité de la nation, et des causes que les vrais pa-

triotés apprécieront sans doute, ne permettent pas aux cortès de stipuler pour d'autres intérêts que les leurs : ils abandonnent aux décisions ultérieures du pouvoir qui va les remplacer tous les *citoyens* et les militaires qui se sont mis en avant pour soutenir la constitution, persuadés d'avance que lesdits citoyens et militaires seront enchantés que leurs honorables représentans s'en aillent sains et saufs de leur personne, et seront assez dédommagés par là des poursuites et persécutions dont ils pourraient être eux-mêmes l'objet.

#### Art. VIII.

Les cortès, toujours dans les intérêts de leurs concitoyens, et moyennant l'acceptation des clauses ci-dessus, s'engagent à livrer désarmés tous les miliciens qui les ont accompagnés et défendus, à fournir une liste exacte des parens et amis desdits miliciens, et à donner tous les renseignemens indispensables à la recherche d'une multitude d'*hommes libres* enrôlés sous leurs drapeaux.

#### Art. IX.

La délivrance du roi sera la conséquence immédiate de la ratification dudit traité. Les cortès s'en rapportent d'ailleurs à la générosité et à la reconnaissance de S. M., du soin de récompenser plus tard leurs procédés pour elle. Ils sont convaincus qu'elle n'oubliera jamais les égards qu'ils ont eus pour sa personne, et surtout la modération qui les a portés à ne pas donner de suite au jugement qui condamnait l'infant Don Carlos aux galères. Ils croient superflu de rappeler aussi au roi qu'ils ont eu la bonté de ne pas lui faire son procès. Quant à l'acte d'*énergie* exercé envers la reine pour la forcer à monter en voiture au sortir de Séville, S. M. ne doit pas en vouloir aux cortès : il y avait force majeure pour eux d'agir de la sorte, les Français approchant, pouvant les arrêter et se porter à

des excès très-répréhensibles envers les mandataires de la nation.

S'il existe quelques articles additionnels à ce projet de traité, nous prions nos journaux descamisados de nous les communiquer.

---

## REVUE DES THÉÂTRES.

### *Pièces à l'occasion de la Saint-Louis.*

Ouvrez l'un de nos journaux radicaux le lendemain d'une représentation de *Sylla*, de *Régulus*, de *la Fille d'honneur*, ou de tout autre ouvrage composé pour les frères et amis, et vous y verrez, à l'occasion de quelques trépignemens de commande, force réflexions sentimentales sur l'influence de l'opinion publique, force observations édifiantes sur la puissance politique de l'art dramatique dans les circonstances actuelles. Eh bien, nous adoptons à cet égard aujourd'hui toutes les idées de nos faiseurs de succès libéraux, et nous répétons, avec *le Constitutionnel*, *le Courrier* et consorts, que c'est dans nos théâtres que l'opinion publique se signale le plus ostensiblement, éclate de la manière la moins équivoque, et nous ne craignons pas, du moins nous autres, que nos adversaires retournent une autre fois l'argument contre nous : car où trouveront-ils jamais des spectateurs dont le désintéressement soit plus authentique, dont l'enthousiasme soit plus libre, dont les suffrages soient plus indépendans que ceux de notre public d'hier ? quelle unanimité d'applaudissemens ! quel élan spontané ! Quels cris simultanés de *Vive le Roi, vivent les Bourbons !* Ils n'avaient tous et partout qu'un cœur et qu'une voix.

A l'Académie Royale de Musique, le Chant français a excité une explosion impossible à décrire. Ce chant de *Vive le Roi ! Vive la France !* a retenti d'écho en écho jusqu'au fond de l'Espagne.

Au Théâtre-Français, *le Laboureur*, ou *tout pour le Roi, tout pour la France*, a été accueilli par les bravos les plus universels.

*Les Fleurs du Château* ont été témoins des mêmes transports à l'Opéra-Comique.

Le Second-Théâtre-Français nous a offert *les Français en Espagne*. Ils ont été reçus comme ils le sont dans ce pays, c'est-à-dire à cœurs et à bras ouverts.

Le Vaudeville nous a moutré sa *Fête au bivouac*. Les suffrages qu'elle a obtenus hier ne sont que le prélude de l'honneur qui l'attend aujourd'hui. On la joue ce soir au Château avec deux autres pièces du répertoire de la rue de Chartres. Il appartenait à un théâtre aussi éminemment français que le Vaudeville de célébrer la Saint-Louis dans la demeure du Roi. Nous ne doutons pas qu'il ne s'en acquitte aussi bien qu'hier. Il est sur son terrain partout où il peut faire éclater son amour pour la famille des Bourbons.

Le Gymnase a pu se convaincre que *la Fête de famille* est celle où l'on chante les vertus d'un bon Roi.

*Les Aides de Camp* ont eu aux Variétés autant de succès qu'ils en ont à l'armée, pendant la guerre, et auprès de nos belles, pendant la paix.

Enfin la Porte-Saint-Martin, l'Ambigu et la Gaité, ont aussi payé leur tribut à la Saint-Louis, et ont entendu les mêmes sentimens éclater, les mêmes allusions saisies, les mêmes cris d'amour ébranler leur enceinte. Encore une fois, c'est au théâtre que l'opinion publique se montre. Dites-moi, mes chers libéraux, ce qu'était devenue la vôtre hier.

---

Nous traduisons de l'espagnol la prière que les fidèles soldats de l'armée de la Foi adressent chaque jour au ciel pour la délivrance de leur roi captif.

« O mon Dieu, vous qui jusqu'à présent avez protégé les jours de notre monarque, plus son danger est grand, plus lui et ses fidèles sujets ont besoin de votre intercession pour arracher Ferdinand à ses ennemis. Nous avons pris les armes pour le délivrer; mais aussitôt que notre maître sera remonté sur son trône, nous les déposerons à ses pieds pour ne les reprendre que quand il nous le commandera. O mon Dieu, l'Espagne, ce pays toujours soumis à vos lois, attend de vous un bienfait aussi

grand. Votre divin fils est mort pour nous , si notre vie peut rendre à nos frères le roi qu'ils ont perdu , prenez-la , Seigneur , et recevez-nous avec miséricorde dans votre sein : nous en sommes dignes , car nous sommes chrétiens et royalistes. »

---

Que dites-vous de Ballesteros ?

— C'est un traître.

— Et Morillo ?

— C'est un traître.

— Et Zayas ?

— C'est un traître.

— Mais au moins vous êtes content de Quiroga ?

— C'est un lâche.

— Et Wilson ?

— C'est un lâche.

— Nous voilà donc enfin d'accord une fois , car je vous ai toujours dit que la révolution d'Espagne était l'ouvrage des traîtres et des lâches.

---

## ÉCLATS.

On annonce qu'à l'occasion de la Saint-Louis , les ministres , voulant réparer l'oubli de leurs prédécesseurs , viennent de demander au Roi un certain nombre de croix de Saint Louis et de la Légion-d'Honneur pour les anciens officiers et soldats vendéens.

---

La partie saine de la population de Pampelune a été obligée de sortir de cette ville pour éviter la mort ; il ne reste plus dans cette place que d'effrénés révolutionnaires : ainsi les milliers de projectiles qui sont arrivés aux assiégeans peuvent être lancés quand on voudra , les bombes françaises n'écraseront pas un seul homme de bien.

---

L'un de nos journaux *descamisados* parlait dernièrement de M. de Laroche-foucault-Liancourt dont le nom est , disait-il , *plus que national*. On devine aisément le sens d'une pareille expression. Que le noble duc y prenne garde : Anacharsis Cloots fut affublé par les jacobins du titre d'crateur du genre humain , et le

baron allemand disparut bientôt au milieu de la tourmente révolutionnaire. D'être trop national quelquefois il en coûte.

Le désappointement de nos révolutionnaires est tel qu'ils s'en prennent à tout. Le télégraphe leur apportait de mauvaises nouvelles de leurs complices d'Espagne, et voilà qu'ils veulent renverser les postes télégraphiques. C'est du moins ce qu'ils ont tenté à *Gourbera*, département des Landes. *Crime impuissant, fureur bizarre!* pensent-ils ces misérables anéantir la vérité en détruisant les signaux qui nous la transmettent!

Un journal de province annonce la découverte d'un nouveau procédé pour conserver et multiplier les sang-sues. Ce procédé n'est pas nouveau : car jusqu'en 1822, on en a fait usage dans les divers ministères.

### LA SAINT-LOUIS.

*Air : Le luth charmant qui chante les amours.*

Sans doute au Ciel les Rois ont eu recours :

Le Roi des Rois leur a prêté secours.

Leur pouvoir paternel en tout lieu se restaure.

Ce qui fut bon jadis, aujourd'hui l'est encore, (Bis.)

Et le sera toujours. (Bis.)

De nos Brutus, si féconds en détours,

Adieu l'espoir, adieu les vains discours !

A leurs yeux consternés l'oriflamme s'arbore.

Tel qu'il brilla jadis, il doit briller encore, (Bis.)

Il brillera toujours. (Bis.)

Louis, vois-tu Paris et ses faubourgs

A leurs transports donnant un libre cours ?

Ton nom est célébré de l'une à l'autre aurore.

Comme il t'aima jadis, le Français t'aime encore, (Bis.)

Il t'aimera toujours. (Bis.)

*Le chevalier DE PIIS.*